



ALCOOLIQUES ANONYMES



# L'ANONYMAT À L'ÉPREUVE D'INTERNET



PÔLE COMMUNICATION  
comité permanences et internet

## SOMMAIRE

- La courtoisie et la Netiquette au service de la fraternité.
- Créer une adresse internet anonyme.
- De l'utilité des accusés de réception.
- Envoi groupé en copie invisible.
- Pour un usage serein des forums et autres solutions de partage en ligne.
- Qu'en est-il de l'usage des réseaux sociaux ?
- Pas de blagues avec les blogs.
- Des références pour aller plus loin.

**L'anonymat est la base spirituelle de toutes nos traditions et nous rappelle sans cesse de placer les principes au-dessus des personnalités. Notre 12ème tradition protège chaque membre et l'ensemble de notre mouvement. La généralisation de l'usage d'internet nous invite à en maîtriser les outils - messageries, forums, blogs, réseaux, sites, pour préserver ce principe. Il revient à chacun de veiller au bien-être de tous. Ce document propose quelques pistes pour mieux maîtriser ce formidable outil de communication et de transmission.**

### ■ COURTOISIE ET NETIQUETTE

Netiquette est un mot valise : net comme contraction d'internet, éthique comme comportement social adopté volontairement, étiquette en tant que code de conduite. Il désigne un ensemble de pratiques souhaitables ou à proscrire pour préserver un usage respectueux des droits universels sur internet - voir *Larousse*.

Par exemple, en matière de messagerie, il est préférable d'indiquer l'objet du message dans son en-tête. Les personnes inscrites sans leur consentement dans une liste de diffusion sont en droit de demander à en être retirées.

Dans le cas où les différents destinataires d'un courriel ne se connaissent pas entre eux, il convient de faire figurer leurs adresses en copie cachée.

Les fichiers attachés ou pièces jointes ne doivent pas dépasser un poids acceptable (mesuré en kilo-octets) par le correspondant, du fait de la taille de stockage de sa boîte aux lettres électronique ou du débit de son raccordement au réseau. L'écriture en CAPITALES est considérée comme une parole criée, elle est donc à éviter.

L'écriture de données confidentielles est aussi à éviter, le courriel étant sujet à défaillances ou indiscretions, tout comme une carte postale ou une discussion dans des transports en commun.

### ■ CRÉER UNE ADRESSE INTERNET ANONYME

Chacun de nous est le premier responsable de son anonymat. Ne pas divulguer son nom, c'est le meilleur moyen d'éviter le bris d'anonymat. Cela se passe ainsi dans nos réunions et ça marche plutôt bien. A nous de faire en sorte que sur internet, ça continue. Se créer une adresse internet est simple. Après avoir choisi un serveur de messagerie identique ou différent de votre serveur personnel, vous composerez par exemple votre adresse de manière standard : prenomcodepostal@opérateur.fr

**exemple : maria22000@opérateur.fr**

Si votre service en AA vous conduit à contacter des professionnels, il peut être judicieux de le faire avec votre adresse nominative. Il suffit de préciser en fin de message : *merci de respecter notre tradition d'anonymat et de ne pas diffuser mon adresse ni transférer ce message*. N'oublions pas que notre anonymat concerne prioritairement la presse et les médias. Sur ce sujet, il est possible de consulter sur le site pour les membres le *Comment faire avec les médias* ou *Le sens de l'anonymat*.

DOCUMENT DES SERVICES GÉNÉRAUX NOVEMBRE 2016

■ **DE L'UTILITÉ DES ACCUSÉS DE RÉCEPTION.** Accusés de réception, levez-vous ! Ce n'est pas un ordre, mais une politesse doublée d'un moyen simple de faire savoir à l'ami qui vous envoie un mot ou un document que :

- Vous avez bien reçu le message
- Votre adresse est toujours active

L'usage de la messagerie favorise la rapidité des échanges et économise les timbres postaux. Certains envois postaux restent indispensables, mais pas tous. Encore faut-il que les adresses internet soient actives. D'où l'intérêt des accusés de réception.



illustration acquise par l'UAA

*Le numérique ne remet pas en question la solution proposée par les AA : la fréquentation des réunions de rétablissement, c'est à-dire le partage direct, humain et régulier entre alcooliques autour des trente-six principes des AA : étapes, traditions et concepts. JSG n° 139, P.23*

■ **ENVOIS GROUPÉS EN COPIE INVISIBLE.** Pour un envoi mail groupé, utiliser le champ de Copie Conforme Invisible (CCI). Ceci afin de préserver l'anonymat des amis qui n'ont pas encore une adresse anonyme, limiter les dérives au cas où votre message serait transféré sans respecter la netiquette, décourager les collectionneurs d'adresses ou spameurs.



## FACEBOOK

Aimer la page Facebook d'une organisation ne fait pas de nous un membre de celle-ci. Un clic *j'aime* sur notre page institutionnelle des Alcooliques anonymes n'est pas un bris d'anonymat. Au mieux, nous nous reconnâtons entre amis AA. Nous espérons que de nombreuses personnes vont aimer notre page, et que parmi elles, certaines se sentiront concernées et auront le désir de devenir membre des AA... soumis alors à l'anonymat.

## ■ DE L'USAGE SEREIN DES FORUMS ET AUTRES SOLUTIONS DE PARTAGE EN LIGNE

Ces nouvelles possibilités de partage impliquent prudence et discernement. Le pire côtoie le meilleur, il convient d'appliquer strictement les suggestions des amis expérimentés - celles de nos amis de AA Belgique, Suisse, Canada par exemple, afin de garder le meilleur et de se protéger du pire.

**Pour :** un complément utile des réunions et du téléphone pour les personnes à mobilité réduite, les jeunes habitués à internet, les personnes timides craignant la première rencontre. Cette formule peut être un premier pas dans le rétablissement, offrir le sentiment de faire partie d'une fraternité et l'occasion de commencer à transmettre le message de chez soi.

**Contre :** le sérieux de la modération peut difficilement être garanti. La 7ème tradition est peu applicable. La chaleur des rencontres et des échanges passe forcément par le filtre de l'écrit. Les dérives sont un risque permanent. Les personnes qui cherchent de l'aide sont vulnérables face à certaines personnes mal intentionnées à l'affût sur ce type de partages.

## ■ QU'EN EST-IL DE L'USAGE DES RÉSEAUX SOCIAUX ?

Il est donc utile de vérifier que les principes AA sont affichés et respectés, de tendre vers une charte pour les forums qui acceptent de respecter ces principes, de proposer depuis le site officiel AA France des liens qui conduisent à des forums ayant signé cette charte et sont accompagnés par des amis fiables. Les réseaux sociaux : Facebook, MySpace, Twitter ou d'autres mériteraient un traitement plus détaillé, mais on peut résumer en une phrase : il n'y a pas d'anonymat possible sur les réseaux sociaux dans la mesure où ils sont des lieux virtuels publics. Il est donc vivement conseillé de ne pas afficher son appartenance au mouvement des AA sur son compte et de ne pas confondre amis AA et amis Facebook (par exemple). Car ce n'est pas seulement son anonymat qui est en jeu, mais aussi celui des amis AA.



## ■ PAS DE BLAGUES AVEC LES BLOGS

L'humour est un allié précieux pour notre rétablissement personnel et favorise un bon climat entre les membres. Pour autant, les sites web et les blogs sont des médias publics accessibles à un grand nombre de personnes. Les précautions qui s'appliquent ici sont celles qui concernent la presse et les médias en général. Notre 11ème tradition nous invite à les préserver scrupuleusement. Les risques de bris d'anonymat sont tels que toute initiative dans ce domaine devrait être supervisée par une conscience de groupe en rapport avec l'impact de cette initiative. En clair, si le blog donne des informations limitées à la vie du groupe, la conscience du groupe devrait la piloter. Si les informations concernent une structure ou un territoire plus vaste, la conscience du groupe correspondante devrait pouvoir donner son accord avant toute publication. C'est ce qui se passe pour la littérature et pour toute publication qui engage l'ensemble de notre fraternité. Il ne s'agit pas d'instaurer une quelconque censure, mais d'éprouver notre esprit de responsabilité. Cela implique de la concertation, du temps, de la patience. Cela paraît contradictoire avec la rapidité associée à ce nouveau type de médias. *Il est utile de rappeler que la rapidité de la technologie ne doit pas dicter la rapidité de nos actions.* Phrase extraite de la Ligne de conduite des AA – L'Internet.

*« Puisque nous possédons déjà une vaste expérience concrète de ce principe vital (l'anonymat), chaque membre sérieux pense aujourd'hui que l'anonymat, s'il est pratiqué de façon absolue dans les années à venir, assurera notre efficacité et notre unité en restreignant fortement ceux pour qui les distinctions et les honneurs publics ne sont que des tremplins naturels vers la domination et le pouvoir personnel. »* Le Langage du coeur de Bill W. P. 217

*« Les sites web de réseautage social sont publics par nature. Si une personne utilise son nom complet, une image, une représentation, comme une photo de face, il y aurait violation de l'esprit de la 11ème tradition dont la version intégrale dit : « nos noms et nos photos nous identifiant comme membres des AA ne devraient jamais être diffusés sur les ondes, dans les films ou les écrits publics. »*

Ligne de conduite des AA l'Internet P. 1

## ■ DES RÉFÉRENCES POUR ALLER PLUS LOIN

Les références sur l'anonymat et internet ne manquent pas dans la littérature AA. Toutes s'inspirent de nos traditions inchangées depuis que nos fondateurs les ont formulées. Certaines références sont accessibles en commande sur le répertoire téléchargeable sur le site pour les membres.

Dans la brochure *Le sens de l'anonymat* (FP47) révisée en 2011, la partie Questions et réponses au sujet de l'anonymat consacre les pages 10 et 11 à l'anonymat à l'ère du numérique.

Autre document utile et synthétique : le JSG n°139 pages 23 à 25 . Tous les points évoqués ici sont détaillés, depuis les messageries jusqu'aux sites web officiels ou non.

Les *Lignes de conduite* des AA ont consacré un document complet sur Internet. Ce document est accessible sur notre site pour les membres - référence [www.aa.org](http://www.aa.org) : FMG-18.

La conférence 2014 avait pour thème *Les AA à l'ère du numérique*. Les pages 32 à 35 du rapport proposent le compte rendu de trois ateliers suivants :

1. Forums et réunions internet
2. L'anonymat (sur la toile)
3. La littérature on line

Un atelier plénier avait permis des échanges complémentaires sur *Notre responsabilité spirituelle à l'ère du numérique*.

